



INCLUSION SCOLAIRE

***L'école « inclusive » de la loi de refondation
et ses conséquences concrètes dans les écoles...***

***En cette nouvelle rentrée scolaire, la situation est encore plus
dégradée et insupportable pour les collègues !***



***Le SNUDI FO 13 est reçu par le DASEN ce mardi 25 septembre : Envoyez-nous
votre témoignage et vos demandes !***

Ne restez pas isolés, contactez le SNUDI FO en cas de difficultés !

La réalité du terrain :

250.000 élèves inclus en milieu « ordinaire » sans maître spécialisé !

Depuis l'application de la loi Montchamp et de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, nous intégrons de plus en plus d'enfants handicapés ou à besoins particuliers dans nos classes.

Les moyens humains et financiers n'ont pas été mis en œuvre par les différents gouvernements. Pire, ces 2 lois ont servi de paravent à la fermeture massive de postes d'enseignants et de structures spécialisées.

La situation ne cesse de se dégrader dans nos écoles : conditions de travail, gestion de nos classes, sécurité des personnels et des autres élèves...

- ↳ Plus de 250 000 élèves sont inclus sans maître spécialisé dans des classes ordinaires aux effectifs en constante augmentation.
- ↳ Les EREA et les SEGPA sont menacées de disparition.
- ↳ Les MDPH qui prennent les décisions agissent dans le cadre de budgets contraints des conseils généraux mis à mal par l'austérité et la réforme territoriale.
- ↳ Le CAPASH a disparu au profit du CAPPEI : diminution des heures de formation, suppression des options, formation non plus d'enseignants intervenant auprès des élèves, mais de « personnels ressources » de l'école inclusive.
- ↳ Certaines agences régionales de santé (ARS), en accord avec des Régions suppriment les établissements spécialisés. **Dans le Rhône, cette convention entre l'ARS et le Rectorat prévoit noir sur blanc la suppression de 80% des ITEP et des IME d'ici 5 ans !**

Les appels de détresse de nos collègues dans le 13

Depuis cette rentrée scolaire, les témoignages sur les conditions de travail liées en particulier à l'inclusion scolaire et le manque d'AVS sont accablants ! La situation est intenable pour nombre de collègues :

- ▶ Dans une classe élémentaire : un élève en CE1 fait des crises, qui ne peuvent être maîtrisées que par l'intervention des pompiers. **Au-delà de la classe même, c'est toute l'école qui est perturbée et impuissante.**
- ▶ Dans une classe d'ULIS : 10 élèves inscrits dont 5 élèves autistes scolarisés souvent en même temps. La situation est ingérable d'autant qu'il n'y a pas d'AVS collective depuis la rentrée ! Un élève n'a toujours pas sa place en IME. La collègue nous écrit : « **Je vis un enfer depuis 2 semaines. Je ne peux pas enseigner parce que je suis trop occupée à veiller à ce que personne ne se mette en danger et je vis donc dans un stress permanent insupportable. Je tiens seulement parce que je sais que ce sera pire pour un remplaçant !** »
- ▶ Dans une école de vingt classes : sur 9 AVS notifiées au 6 septembre, **il en manquait 7 !**
- ▶ Dans une autre classe d'ULIS : aucune AVS-Co, aucune solution pérenne envisagée au mieux avant le 1^{er} octobre. Alors que la situation est déjà ingérable, un nouvel élève est affecté sur la classe (notification de la DASEN d'un transfert de scolarité pour rapprochement du domicile). Et ... il reste encore une place potentiellement vacante sur le dispositif ! Là aussi, le collègue nous écrit : « **À la troisième semaine de classe, je suis déjà au bord de l'épuisement professionnel** » ...

ÉTABLIR ET DÉFENDRE LES REVENDICATIONS

Face à cette situation, pour le SNUDI FO 13, les collègues n'ont pas seulement besoin d'un « stage autour des problématiques de l'inclusion » mais d'un syndicat qui prenne en compte et défende les conditions de travail des professeurs des écoles et des AVS/AESH et leurs revendications.

Le SNUDI-FO 13 sera reçu en urgence par le DASEN **le mardi 25 septembre** sur la question de l'inclusion, ainsi que sur d'autres dossiers (affectations, manque de postes, récupérations des 108 heures, APC...)

Afin de préparer cette entrevue, nous demandons aux enseignants, aux AVS/AESH, aux écoles de nous envoyer leur dossier de classe, d'école et de lister leurs demandes.

Nous inviterons les collègues à un compte-rendu de cette audience.

L'assemblée des personnels, réunis avec le SNUDI FO 13, décidera de la suite à donner.

Le SNUDI FO 13 continue d'exiger :

- **le rétablissement des établissements, classes et maîtres spécialisés pour la prise en charge des élèves en grande difficulté ou handicapés.**
- **le recrutement immédiat des AVS, indispensables à l'accompagnement des ces élèves.**
- **l'abrogation de la loi Montchamp de 2005 et de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école (lois que seule FO a dénoncées) qui permettent toutes les inclusions scolaires dans les classes « ordinaires »**

La position « claire » de FORCE OUVRIERE

FO a toujours revendiqué une orientation et une compensation adaptées au handicap et/ou à la difficulté pour les élèves à besoins particuliers et la création de tous les postes et structures spécialisés à hauteur des besoins.

C'est la raison pour laquelle, en 2005, le SNUDI FO a été **le SEUL syndicat** à avoir dénoncé les risques que contenait la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », **appelée loi Montchamp**.

Cette loi est désormais aggravée par la loi de Refondation qui, dans son article 1, affirme « *le principe d'école inclusive, c'est-à-dire le droit pour chaque enfant non seulement d'être scolarisé dans les mêmes conditions que les autres élèves et avec eux, ou à défaut de s'en rapprocher le plus possible* ».

FO milite toujours pour la pleine et entière intégration sociale et scolaire des personnes handicapées dès leur plus jeune âge dans l'école de la République mais uniquement dans des conditions optimales pour tous !

[Lire le communiqué FO](#)

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

FO défend les intérêts moraux et les conditions de travail des salariés !

Du 29 novembre au 6 décembre, je vote et je fais voter FNEC

FP FO



4 clics
pour vos revendications
4 clics
pour reconquérir vos droits



CTM / CTA / CAPA / CAPN : renforcer la représentativité de FO



Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :

Pour cette nouvelle année scolaire, faites un choix utile et réfléchi : Syndiquez-vous au SNUDI FO 13 !

Pour une première adhésion, seuls les 4 mois restants sont à cotiser !

Tarif spécial « fin d'année 2018 » >ICI<

Mes avantages :

- 1/ Paiement fractionné en plusieurs chèques (autant de mois restants en 2018)
- 2/ Paiement par virement bancaire (nos coordonnées bancaires sont sur le bulletin d'adhésion)
- 3/ 66% de la cotisation est déductible des impôts ou en crédit d'impôt.
- 4/ Assurance professionnelle incluse dans le prix (contrat MACIF-FO équivalent à MAIF-Autonome de Solidarité)

Soit une cotisation qui ne vous coûterait que 4 à 6 euros par mois (toutes déductions faites) !!!

Toutes les informations à suivre heure par heure pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat : sur notre site www.snudifo13.org